

Politique Santé et Sécurité

Reims, le 1^{er} décembre 2014

Le groupe Acoliance entre dans une nouvelle étape du développement d'amélioration de la Santé et de la Sécurité des personnes et des biens, au sein de ses Entreprises. La démarche d'amélioration continue est supportée par la norme OHSAS 18001.

L'OHSAS 18001 (Management de la santé et de la sécurité au travail) permet de générer, accompagner et pérenniser les progrès, en continu, en matière de santé et sécurité au travail. L'obtention de la Certification et l'application de la norme sont des objectifs prioritaires décidés par la Direction Générale qui s'engage à donner les moyens nécessaires à l'Equipe Projet constituée à cette fin. Les Services opérationnels et fonctionnels du Groupe sont tous concernés par ces objectifs, ils accompagneront autant que nécessaire la démarche de mise en œuvre.

- **LES ENGAGEMENTS D'ACOLYANCE**

En retenant le support normatif OHSAS 18001, Acoliance s'engage à:

- Favoriser un environnement de travail sûr respectant la santé des salariés,
- Evaluer et améliorer continuellement son système de management de la sécurité,
- Former chaque personne afin qu'elle sache réaliser son travail de manière sûre et saine,
- Suivre les exigences réglementaires,
- Concevoir et construire les nouvelles installations et équipements conformément au respect des exigences de santé et de sécurité,
- Mener des actions de prévention des risques
- Accorder les moyens à chaque Entreprise pour atteindre les objectifs de santé et sécurité,
- Maintenir un indicateur Sécurité dans les critères d'intéressement du personnel.

- **LES OBJECTIFS D'ACOLYANCE**

- Atteindre un taux de fréquence des accidents au travail égal à 0.
- Réussir puis maintenir la certification OHSAS 18001.
- Maintenir une démarche active d'amélioration de la sécurité avec le CHSCT

Le service SIME est désigné pour rendre compte de l'efficacité du système de management de la santé, sécurité.

Le Directeur Général,
Pascal BAILLEUL

